

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MARS 2016**

Délibération
n° 2016.03.041

**Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement
pour la lutte contre
l'habitat indigne (AP
n° 7 - budget
principal)**

LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

Secrétaire de séance : Catherine DEBOEVERE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Zahra SEMANE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Bernadette FAVE à François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Françoise COUTANT, Bernadette FAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARC, Bernard RIVALLEAU, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016**DELIBERATION
N° 2016.03.041**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / FINANCES

Rapporteur : Monsieur **CONTAMINE****MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT
POUR LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE (AP N° 7 - BUDGET PRINCIPAL)**

Par délibération n° 84 du 23 mars 2007, l'assemblée communautaire crée l'autorisation de programme n° 7 relative à la lutte contre l'habitat indigne pour un montant total de 926 700 €.

Par délibération n° 67 du conseil communautaire du 20 février 2014, le montant de l'AP a été ramené à 676 345€ pour tenir compte de l'adoption du PLH sur la période 2014-2020. La répartition des crédits de paiement a été approuvée par délibération n° 68 du 26 mars 2015 comme suit :

Autorisation de programme	Montants TTC	CA 2007 à 2013	Projet CA 2014	Crédits de paiement 2015	Crédits de paiement 2016
Habitat indigne	676 345 €	398 744,60 €	197 866,02 €	40 498 €	39 236,38 €

Pour tenir compte de l'évolution du projet, il convient de diminuer le montant de l'AP et de modifier la répartition des crédits de paiement comme suit :

Autorisation de programme	Montants TTC	CA 2007 à 2014	CA 2015	Crédits de paiement 2016
Habitat indigne	638 672,85 €	596 610,62 €	2 825,85 €	39 236,38 €

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 9 mars 2016,

Je vous propose :

DE DIMINUER le montant de l'autorisation de programme d'environ 38 K€,

DE MODIFIER les crédits de paiement conformément au tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

05 avril 2016

Affiché le :

05 avril 2016